Mot Animateur

Bonjour,

La décision ministérielle autorisant le déroulement des camps nous a été communiquée, toutes les informations sur celle-ci sont dans l'article ci-dessous.

L'équipe d'animation du Patro de Mehagne vous informera de sa décision quant à la réalisation du camp dès qu'elle l'aura prise.

Soyez sans crainte, celle-ci sera élaborée en fonction des recommandations des organismes tels que la fédération des patros, l'ONE ainsi que le gouvernement.

Tant que maintenant, nous ne sommes encore sur de rien, mais, soyez sûr que nous allons faire de notre mieux dans les limites du raisonnable.

Nous espérons que vous et vos proches vous portez bien Amitiés en jaune et vert! ♥ ♥

https://patro.be/.../feu-vert-pour-les-camps-mais-pas-a-nimp.../







